

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 2012 DE LA COMMUNE DE LE MAISNIL**

**Etaient présents**

**Mmes** : I. CALOONE - C. CHARLOT - M.O. COUSIN - Mme G. GALLOIS - A.C. HERRENG

**Mrs** : M. BORREWATER - F.X. CAPPELLE - L. DESROUSSEAUX - D. DUQUESNE - J.P. GUILBERT - C. HALLARD

**Excusés** : F. BERNARDEAU - L. FOSSAERT (Procuration donnée à C. HALLARD) - C. GAUTIER - L. VAN DRIESSCHE (Procuration donnée à I. CALOONE)

*Mme Michèle COURTI a été nommée secrétaire.*

### **I - LECTURE ET APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES SEANCES DU 29 MARS 2012 ET DU 12 AVRIL 2012**

Il est donné lecture des comptes-rendus de la réunion 29 mars et de la réunion du 12 avril 2012. Approbation et signature par les membres qui y étaient présents.

### **II - DELIBERATION CONCERNANT L'APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2011 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE WEPPEES – 2012-05-10.01**

Le rapport reprend les thèmes suivants :

- le projet de territoire
- le musée de la bataille de Fromelles
- la fiscalité
- le service Transweppes
- le réseau des médiathèques devenu en 2011 MédiaWeppes
- les foulées des Weppes
- la voirie, les espaces verts, les aires de loisirs et les équipements sportifs
- la gestion des déchets qui regroupe la collecte assurée par la Coved et le ramassage des encombrants assuré par Estera
- le développement durable et les formations de compostage
- l'équipe administrative, culturelle et technique de la CCWeppes
- les inventaires des équipements communautaires
- les marchés attribués en 2011

*Monsieur le Maire présente à l'ensemble du Conseil le rapport d'activités de la Communauté de Communes de Weppes pour l'année 2011.*

*Les points de ce rapport sont commentés par l'ensemble des membres du Conseil Municipal. Des précisions sont apportées par Monsieur le Maire. Après quoi, le Conseil Municipal approuve le rapport tel qu'il est présenté.*

*Le Conseil Municipal adopte le rapport par 13 Voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention.*

### **III - DELIBERATION CONCERNANT L'AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE POUR LA RECONDUCTION DES CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DE SERVICES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE WEPPEES - n° 2012-05-10.02**

*Les conventions de mise à disposition de services sont valables un an à compter du 1<sup>er</sup> mars de chaque année. Elles sont expressément reconductibles.*

*Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à l'autoriser à signer cette reconduction.*

*Monsieur le Maire précise que ce document devra également être contradictoirement signé par le Président de la Communauté de Communes de Weppes, autorisé par le Conseil Communautaire. Une copie des délibérations devra être transmise à la Communauté de Communes.*

*Après délibération et vote le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la reconduction des conventions de mise à disposition de services par 13 Voix Pour, 0 Voix Contre et 0 Abstention.*

### **IV - DELIBERATION CONCERNANT LE CLASSEMENT DES VOIRIES, ESPACES VERTS ET SOLS DU LOTISSEMENT « LES MURIERS » - n° 2012-05-10.03**

*Monsieur le Maire indique que conformément à la délibération n° 2011-11-10.04 du 10 novembre 2011, les voiries et réseaux du lotissement « Les Mûriers » ont été incorporés dans le domaine public communal par un acte d'acquisition signé le 6 février 2012 et publié à la conservation des hypothèques. Il convient, en application de la loi du 9 décembre 2004 n° 2004-1343 et de l'article L 141-3, de classer les voies du lotissement « Les Mûriers » dans le domaine communal.*

*Monsieur le Maire propose de classer en voiries communales :*

- La parcelle cadastrée n° A 1055 pour une superficie de 41a34ca correspondant à :
    - o La rue du Pic Vert pour une longueur de : 245 m
    - o La rue du Pic Epeiche pour une longueur de : 255 m
  - L'aire de retournement cadastrée n° A1011 pour une superficie de 15a24ca
    - o pour une longueur de : 53 m
- TOTAL longueur de voiries communales : cinq cent cinquante-trois mètres 553 m**

*Monsieur le Maire propose de classer en chemins communaux :*

- Le chemin des Cosses cadastré n° A 1060 pour une superficie de 5a32ca
    - o pour une longueur de : 270 m
  - La voie qui sépare la rue du Pic Vert et le chemin des Cosses cadastrée n° A 1049 pour une superficie de 2a00
    - o pour une longueur de : 43 m
  - Le chemin le long de la Fêterie cadastré n° A 1012 pour une superficie de 2a56ca et n° A 1059 pour une superficie de 4a93ca
    - o Pour une longueur de : 193 m
- TOTAL de longueur de chemins communaux : cinq cent six mètres 506 m**

*Monsieur le Maire propose de classer dans le domaine communal tous les espaces verts du lotissement cadastrés comme suit :*

- n° A 1010 pour une superficie de 4a94ca,
- n° A 1054 pour une superficie de 16a78ca
- n° A1053 pour une superficie de 1a28ca.

*Monsieur le Maire propose de classer dans le domaine communal tous les sols du lotissement cadastrés comme suit :*

*n° A 1051 pour un superficie de 2a99ca,*

*n° A 1052 pour un superficie de 2a73ca*

*n° A 1050 pour un superficie de 1a54ca.*

*Monsieur le Maire propose de classer dans le domaine communal le **transformateur** du lotissement cadastré comme suit :*

*n° A 1058 pour un superficie de 1a10ca*

*Après discussion, le Conseil Municipal décide de classer dans le domaine communal les voies, espaces verts, sols et le transformateur ci-dessus repris par 13 Voix Pour, 0 Voix Contre et 0 Abstention.*

#### **V - DELIBERATION AUTORISANT MONSIEUR LE MAIRE A SIGNER LES PIECES NECESSAIRES POUR LA GESTION DE LA CANTINE SCOLAIRE – N° 2012-05-10.04**

*Monsieur le Maire explique que la trésorière et la présidente de l'association cantine ont émis le souhait de démissionner de leur mandat. Un appel à candidature auprès des parents a été émis afin de connaître les postulants éventuels. Aucune candidature n'ayant été enregistrée, la dissolution de l'association cantine sera mise à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale prévue le 4 juin prochain.*

*La Commune va prendre en charge la gestion de la cantine à compter de la rentrée scolaire de Septembre 2012. Un marché à procédure adaptée doit être prévu ; une régie de recettes et une régie d'avances seront constituées.*

*Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer toutes les pièces nécessaires de façon à pouvoir assurer la gestion de la cantine de l'école publique de la Commune dès la rentrée scolaire de Septembre 2012.*

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord, à l'unanimité, par 13 Voix Pour, 0 Voix Contre et 0 Abstention.*

*Monsieur le Maire propose la création d'une commission pour mettre en place le nouveau fonctionnement qui doit être en place d'ici la mi-Juin. Mesdames Catherine CHARLOT et Anne-Chantal HERRENG acceptent de faire partie de la commission. Une première réunion est programmée le lundi 4 juin, en Mairie, à 19 h 30.*

*Monsieur le Maire précise que l'association ne pourra pas être dissoute qu'après avoir soldé complètement l'année scolaire 2011-2012.*

#### **VI - INFORMATIONS SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE WEPPEES RAPPORT SUR LES REUNIONS DE CHAQUE COMMISSION, PAR LES DELEGUES**

##### **1° - Comité d'animation Médiaweppes le 17 avril 2012 à Aubers**

*Emilie GENEAU est revenue sur l'organisation générale du Rallye des Médiathèques qui aura lieu le dimanche 23 septembre 2012. Elle a présenté le concours de dessin ouvert aux enfants âgés de 6 à 11 ans à compter du 9 mai jusqu'au 30 juin 2012.*

## **2° - Foulées des Weppes à Aubers le 1<sup>er</sup> juillet 2012**

Monsieur le Maire indique que le gadget supplémentaire a été commandé. Il rappelle les 2 réunions pour l'organisation programmées le vendredi 25 mai et le vendredi 22 juin à 19 h 00 aux Merlettes. Tous les bénévoles sont les bienvenus.

## **3° - Conseil communautaire du 17 avril 2012**

L'accent a été mis sur le coût et l'augmentation des tâches qui incombent aux agents des services techniques. Il rappelle qu'une réunion de bureau des Maires sera organisée pour discuter de ce sujet à le 29 mai prochain.

## **VII – QUESTIONS DIVERSES**

### **1° - Chapiteau**

L'ensemble du Conseil donne son accord pour commander un chapiteau qui servira pour les fêtes communales. Le modèle retenu est celui de la CAMIF de 5 m x 12 m pour un coût de 1 898 € HT.

### **2° - 4<sup>ème</sup> cadran pour le clocher**

Suite à la demande de plusieurs riverains, le Conseil décide de poser un 4<sup>ème</sup> cadran sur le clocher de l'église pour un coût de 2 184 € HT.

### **3° - Ram'Weppiti**

Madame Catherine CHARLOT expose que la CAF a centralisé les projets et va maintenant sélectionner les dossiers qui seront subventionnés.

Elle rappelle que sur la Commune de Le Maisnil, il est prévu une permanence par mois.

### **4° - Feu clignotant**

Madame Catherine CHARLOT fait remarquer que la priorité à droite au carrefour de rue de la Fresnoy et de la rue du Haut Quesnoy est dangereuse à cause du manque de visibilité et propose de poser un feu clignotant.

Monsieur le Maire rappelle qu'il s'agit d'une route départementale. Le Conseil Général à priori, n'est pas favorable à l'installation trop fournie des signaux d'alerte qui ne s'avère pas efficace. L'ensemble du Conseil décide de poser à chaque entrée du village des panneaux rappelant que la commune est en priorité à droite.

### **5° - Manifestations prévues - invitations**

- Marché aux fleurs le samedi 12 mai
- Mercredi 30 mai : vernissage de l'exposition « déchets d'œuvres » organisée par le Symidème à Anneoullin
- Cérémonie de la fête des mères le samedi 2 juin à 11 h 30
- Le lundi 18 juin à 14 h 30 à Radinghem, rencontre de sensibilisation des risques liés aux personnes âgées organisée à l'initiative de la gendarmerie d'Hallennes lez Haubourdin
- Passage de la commission embellissement pour le concours des maisons fleuries : fixer la date
- Le samedi 7 juillet : mariage de Hélène De Ryckere et de Mathieu Gobert

Monsieur le Maire indique que la doyenne du village, Madame Gisèle FREMAUX, âgée de 92 ans va quitter Le Maisnil d'ici la fin du mois de Mai pour aller à Confolent (en Charente) où elle sera plus proche d'une grande partie de ses enfants et petits-enfants. Le Conseil Municipal est invité à un « pot de départ » organisé chez Madame Gisèle FREMAUX le 13 Mai prochain . Un cadeau lui sera remis par la municipalité.

#### **6° - Terrain Binauld**

Monsieur le Maire indique que le compromis de vente va être établi sous condition de l'obtention du prêt et du permis d'aménager. Des rendez-vous ont été demandés auprès de plusieurs organismes financiers.

#### **7° - Requête SFR**

Monsieur le Maire indique que Maître VAMOUR qui défend la Commune dans la procédure SFR a fait parvenir une première facture pour un montant de 3 150,00 €. Elle a été transmise à notre compagnie d'assurance pour règlement.

#### **8° - Assainissement collectif**

Les travaux concernant l'assainissement collectif vont débiter rue de la Fêterie d'abord sur la commune de Radinghem en Juin puis sur la Commune de Le Maisnil à partir du mois de Septembre / Octobre jusque Décembre. Les travaux de cette première tranche concerneront une partie de la rue du Bas, la rue de la Fêterie et la rue de l'église jusqu'aux Merlettes. Des informations complémentaires seront apportées et une réunion publique sera organisée cet automne.

#### **9° - Suivi du Conseil des enfants : Râtelier à Vélos - Raquettes**

Comme les enfants le souhaitent, un râtelier à vélos et un coffre pour les raquettes de ping-pong ont été commandés et vont être posés au Parc des Saules dans le courant du mois de Mai.

#### **10° - Etudes Cadre de vie et accessibilité**

Les études se poursuivent. Des réunions doivent être programmées avant l'été avec l'Apave pour l'accessibilité et avec Urba Folia pour l'étude Cadre de vie. Une réunion publique sera programmée cet automne.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures*